

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

С	adre réservé à l'autorité environnementale					
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :				
	1. Intitulé du projet					
Demande d'examen au cas par cas pour la d	Demande d'examen au cas par cas pour la déclaration de projet de création d'hébergements touristiques					
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique	D I					
Nom Provost	Prénom Patrick					
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Mairie de Saint François Longchamp					
Nom, prénom et qualité de la personne	Maine de Saint François Longenamp					
habilitée à représenter la personne morale						
RCS / SIRET   2   0   0   0   7   2     2	7 0 0 0 1 6 Forme juridique	Collectivité territoriale commune				
	ez à votre demande l'annexe obligatoire					
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et				
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des (Préciser les éventuelles rubriques issues d'au					
Rubrique 6.	Route d'accès d'une longueur d'environ 500 mè	etres avec création d'un tunnel				
Rubrique 39.	Travaux sur une surface de plancher de 27 628r	n²				
Rubrique 41.	Parkings souterrains de 431 places					
Rubrique 43.	Superficie de la piste inférieure à 4 hectares					
	4. Caractéristiques générales du projet					
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	ı formulaire				
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition					
Le projet de développement touristique pr	évoit :					
• La construction de résidences touristique:	s sur une surface de plancher (SP) de 27 628m <sup>2</sup>					
• La construction de parkings souterrains						
• La création d'un accès routier et cheminer	ment piéton					
• Le reprofilage de la piste verte						

4.2 Objectifs du projet
Cette opération a pour principal objectif de renforcer le parc d'hébergements touristiques de la station, à la fois pour satisfaire la demande de la clientèle, mais aussi pour atteindre un équilibre de fonctionnement nécessitant un parc d'environ 13 500 lits.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
Phase 1 : Aménagement de la première tranche de la voie de desserte et réaménagement de la piste retour skieurs (juin à octobre 2017)
Phase 2 : Construction de la résidence B1 et de la résidence hôtelière 4*, construction de trois chalets en aval et aménagement de la risberme le long de la voie de desserte (avril 2018 et novembre 2019)
Phase 3 : Aménagement de la deuxième tranche de la voie de desserte, construction des six chalets restants en aval et de la 1ère résidence en copropriété gérée, dévoiement provisoire du Talweg avant terrassements du B4 durant le mois d'août ou septembre pour profiter de l'étiage (avril 2019 à novembre 2020)
Phase 4 :Construction de la Résidence de Tourisme 3* (ou Club Vacances), Rétablissement du Talweg définitif et du bassin de dissipation après les remblais du B4 et avant les terrassements des chalets C10 à C18 (avril 2020 à novembre 2021)
Phase 5: Construction de la 2ème Résidence en Copropriété et des 9 chalets en amont et Aménagement d'une piste carrossable en été, aménagement et plantation du talweg définitif dévoyé et du bassin de dissipation (avril 2021 à novembre 2022)
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Exploitation principale lors de la saison d'hiver

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environneme								
Permis d'aménager								
Permis de construire								
Dossiers loi sur l'eau déclaratif	Dossiers loi sur l'eau déclaratif							
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro		1						
Grande	eurs caractéristiques	Valeur(s)						
Surface de plancher: 27 628		m²						
5 bâtiments 18 chalets								
2201 lits								
Altitude la plus basse : 1600 Altitude la plus haute : 1680		m m						
Attitude la plus flaute : 1000								
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>0 6 ° 2 1 ' 5 6 " E</u> Lat. <u>4 5 ° 2 5 ' 10 " N</u>						
d'implantation		-						
Secteur de la Lauzière	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b),							
73130 Saint François Longchamp	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de							
o too oumer ranges zongenamp	l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :							
	Point de départ :							
	·	Long ° ' " _ Lat ° ' " _ Long ° ' " _ Lat ° ' " _						
	Communes traversées :	Long Lat						
	Saint François Longshamn							
	Saint François Longchamp							
lo.	ignez à votre demande les anno	exes n° 2 à 6						
30.	grioz a volto domando los arms							
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	on d'une installation ou d'un ouvrag	e existant? Oui Non X						
4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	cei ouvrage a-i-ii iaii robjei d	Oui Non X						
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement	los							
différentes composantes de votre p	différentes composantes de votre projet et							
indiquez à quelle date il a été autorisé ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

#### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html">http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html</a>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/">http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/</a>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Le projet se trouve dans la ZNIEFF de type 2 n°7312 « Massifs de la Lauzière et du Grand Arc ». Ce grand site (23 405 ha) se démarque par une flore et une faune de montagne très riches (associées au grand développement des landes à Rhododendron, des brousses à Aulne vert et des landes sommitales; il compte en outre plusieurs zones humides de grand intérêt) et un intérêt paysager (entité bien individualisée).
En zone de montagne ?	X		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		En 2008, des milieux humides ont été observées sur le secteur. Des inventaires réalisés en mai 2017 ont permis de préciser la surface de ces 2 zones. Environ 1500 m² des zones humides vont être impactées ce qui est soumis à un dossier déclaratif.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Un site d'importance communautaire n°FR8202003 « Massif de la Lauzière » est situé à plus de 2 km de la zone de projet
D'un site classé ?		X	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ?  Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?			Les volumes sont prévues par les autorisations délivrées à la commune (captage AEP).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?	X		Les points relatifs aux impacts sur les cours d'eau, principaux enjeux de la zone, seront précisés dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau (Cabinet UGUET missionné à ce jour).
			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Le projet est compris dans un espace référencé comme "agricole" mais non utilisé à ce jour (donnée communale).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risques torrentiels et risques de glissements de terrain Des expertises géotechnique et hydrogéologique ont été menées conjointement au dossier UTN de manière à préciser les aménagements nécessaires à la bonne conduite du projet. (voir dossier UTN en annexe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	П	En période de travaux, des déplacements d'engins. En période d'exploitation, augmentation de la fréquentation et donc des déplacements sur le secteur de la Lauzière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		En période de travaux, du bruit pourra être causé par les engins de chantier en journée. En période d'exploitation, les effets seront moindres.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	×		En période de chantier, le passage des engins pourra engendrer de légères vibrations. Pas de nuisances en phase d'exploitation.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Des candelabres sont prévus. Des préconisations sont données pour un éclairage vers le bas.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Les bâtiments seront reliés aux réseaux Eaux Usées et Eaux pluviales de la commune.
	Engendre-t-il des effluents ?	×		Les bâtiments seront reliés aux réseaux Eaux Usées et Eaux pluviales de la commune. Ces effluents seront gérés par la STEP de Notre Dame de Cruet inaugurée récemment.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?			Le projet est en continuité de l'urbanisation existante. A noter qu'une luge sur rail 4 saisons a été inaugurée en 2016 en bordure de la zone d'étude. Un travail d'intégration architectural a été mené dans le cadre de l'UTN autorisée en 2011 et ces éléments sont repris pour la définition des plans du Permis de Construire. Les effets sur le paysage sont donc qualifiés de faibles.
/ Population	Lngondro til doc		×	
6.2 Les incident approuvés Oui				sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
				ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez les	quels :	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a fait l'objet d'une réduction de ces emprises (37 000m² de SHON à 27 000m² de SP).

Les enjeux principaux concernent le volet eau, les impacts et mesures associées seront précisées dans le cadre de dossiers déclaratifs au titre de la loi sur l'eau.

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Les enjeux principaux portent sur le volet eau.

Une évaluation environnementale est prévue dans le cadre de la rédaction des dossiers loi sur l'eau. Aussi, l'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

#### 8. Annexes

	8.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnai non publié ;	ire » - X
:	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	s'agir
;	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer da paysage lointain;	
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environneme projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	•
į	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selé évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	t (100 on les
	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dat autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le proje susceptible d'avoir des effets.	

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

Notice complémentaire 17TEC0265-A de mai 2017 "Demande d'examen au cas par cas pour la déclaration de projet de création d'hébergements touristiques sur le secteur de la Lauzière"

En annexe de cette notice : PRESENTATION DU PROJET PAR AKTIS

ACCESSIBILITE, MODIFICATION - COMPLEMENT N 2 PAR AKTIS

COMPLEMENT AU DOSSIER DU 19 JANVIER 2017 PAR AKTIS

LISTES DES ESPECES FLORISTIQUES RELEVEES EN 2008 DANS LE CADRE DE L'UTN

LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES RELEVEES EN 2017

DOSSIER UTN

ARRETE UTN

#### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

07 JUIN 2017

Le Maire: M. Patrick PROVOST

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus